

RENVOIS

- (1) *Les relations extérieures du Canada*, Réponse du gouvernement du Canada au rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes, décembre 1986, p. 23.
- (2) *Pour bâtir un monde meilleur*, Réponse du gouvernement du Canada au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur, 1987, p. 60.
- (3) T.A. Keenleyside, «Development Assistance», dans R. Matthews et C. Pratt, éd., *Human Rights in Canadian Foreign Policy* (p. 187-208), 1988, p. 203.
- (4) *Ibid.*
- (5) *Ibid.* p. 201-202.
- (6) *Partageons notre avenir*, Agence canadienne de développement international, 1987, p. 31.
- (7) Pour un historique du débat sur la prise en compte des droits de la personne dans l'aide au développement, voir T.A. Keenleyside, «Canadian Aid and Human Rights: Forging a Link», dans I. Brecher, éd., *Human Rights, Development and Foreign Policy: Canadian Perspectives* (p. 329-353), Institut des recherches politiques, Montréal, 1989, p. 329-335.
- (8) «Le Centre créé par une loi du Parlement le 30 septembre 1988 a comme mandat de contribuer à l'avancement des droits de la personne et des libertés partout dans le monde en faisant la promotion d'institutions et de procédés démocratiques.» Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, communiqué n° 057, 22 mars 1990.
- (9) Voir *Qui doit en profiter?*, Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur sur les politiques et les programmes du Canada en matière d'aide publique au développement (rapport Winegard), 1987, p. 29-37; T.A. Keenleyside et N. Serkasevich, «Canada's Aid and Human Rights Observance: Measuring the Relationship», 1989-90, *XLV International Journal*, n° 1, p. 138-169; G.J. Schmitz, «Between Political Principle and State Practice: Human Rights «Conditionality» in Canada's Development Assistance», dans I. Brecher, éd., *Human Rights, Development and Foreign Policy: Canadian Perspectives*, p. 467-485; D.W. Gillies, «Evaluating National Human Rights Performance: Priorities for the Developing World», 1990, *21 Bulletin of Peace Proposals*, p. 15-27; J. Donnelly et R.E. Howard, «Assessing National Human Rights Performance: A Theoretical Framework», 1988, *10 Human Rights Quarterly*, n° 2, p. 214-248.
- (10) *Pour bâtir un monde meilleur*, p. 55-61 et 86.
- (11) *Ibid.*, p. 60.
- (12) Voir, entre autres, B. Andreassen et A. Eide, éd., *Yearbook on Human Rights in Developing Countries*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1988, et A. McChesney, «Monitoring Human Rights in the Development of Third World Countries», 1988, *5 Annuaire canadien des droits de la personne*, p. 217-227.